



Une municipalité grandeur nature

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

LE MARDI 10 DÉCEMBRE 2024 À 18h00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Adoption du budget pour l'exercice 2025;
5. Adoption du plan triennal d'immobilisation pour les exercices 2025, 2026 et 2027;
6. Période de question;
7. Levée de la séance